

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Alain PARSY en suite de convocation en date du 14 décembre 2015 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14

Etaient présents: *Alain PARSY-Didier GILLERON-Cathy BONA-LECLERCQ-Jean-Luc THÉRON-Jean-Marc DELACOURT-Pascale CARDON-PETIT-Guillaume BOHACZ-Jean-Marc BÉZÉ-Bernard HUREZ-Hubert FAUQUEUX- Frédéric DUBOIS.*

Etaient absents excusés : *Priscilla COLLET -Thierry DÉFONTAINE.*

Était absent : *Joël DEMAUX.*

Procuration : *Mme Priscilla COLLET à Mr Alain PARSY.*

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Mr Hubert FAUQUEUX.

LECTURE DU COMPTE-RENDU DU 20 NOVEMBRE 2015

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 20 novembre 2015 à l'unanimité.

SERVICE DES EAUX : RÉVISION DES TARIFS DE L'EAU

Les membres du Conseil décident à l'unanimité de fixer le tarif de l'eau pour l'année 2015 comme suit :

- le prix de l'eau potable à 1,20 € le m³,
- la taxe d'assainissement à 1,8986 € le m³,
- la location de compteur à 10 €,
- la redevance prélèvement à 0,04026 € le m³,
- la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique : 0,388 € le m³,
- la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : 0,266 € le m³.

Les factures 2015 seront payables en deux fois, avec une première échéance au 15 mars 2016 et une seconde échéance au 15 septembre 2016.

RÉFLEXION SUR LE CHOIX D'UN DOCUMENT D'URBANISME

Les membres du Conseil Municipal, après avoir étudié les différentes possibilités d'une carte communale et celles d'un plan local d'urbanisme, décident à l'unanimité :

- de s'orienter vers l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU),
- que la prescription de l'élaboration de ce PLU, de l'adoption des objectifs poursuivis et de la définition des modalités de concertation sera inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de conseil municipal.

DÉCISION RELATIVE AU REMPLACEMENT DU TRACTEUR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le tracteur communal est défectueux et qu'il conviendrait de procéder à son remplacement.

Il poursuit en expliquant que vu les besoins du service technique, il serait peut être judicieux d'acquérir un camion benne en remplacement de ce tracteur, et que ce dernier pourrait être conservé dans l'immédiat pour les tâches annexes.

Le Conseil Municipal approuve le remplacement éventuel du tracteur communal par un camion benne. Des recherches peuvent être entreprises dans ce sens.

POSE DE STORES À L'ÉCOLE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'installer des stores dans la salle de classe de l'école maternelle. Les grandes baies vitrées ne possèdent aucun moyen actuellement pour protéger les enfants du soleil.

Il poursuit en donnant lecture de deux devis émanant de la SARL MAIL STOR 2 et de la SAS DH CONFORT pour un montant respectif de 1750,00 euros HT et 1650,08 euros HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité, de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse émanant de la SAS DH CONFORT située 166 rue de Lille 59554 NEUVILLE SAINT RÉMY, d'un montant de 1650,08 euros HT.

Les crédits sont prévus au budget 2015.

LOCATION SALLE DU MILLE-CLUBS : FIXATION DU MONTANT DE LA CAUTION

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une caution de 150 euros est demandée à la remise des clés à chaque location et que cette dernière est rendue au locataire après restitution des clés à la mairie, si la salle et ses abords sont propres et non détériorés.

Il poursuit en informant les conseillers municipaux que suite à l'installation du limiteur de pression acoustique, il convient d'augmenter son montant car, en cas de dépassement de la valeur sonore légale à répétition (3) par les locataires, une coupure de l'alimentation électrique définitive intervient

et une reprogrammation du limiteur de pression acoustique par seul l'installateur est nécessaire et payante.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux décident à l'unanimité de fixer le montant de la caution lors de la location de salle du Mille-Clubs à 300 euros pour les habitants d'Haynecourt et à 450 euros pour les personnes extérieures.

TRAVAUX AUX LOGEMENTS ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que la Communauté d'Agglomération de Cambrai accorde une subvention de 50 000 euros à chaque commune sur le temps du mandat électoral pour des travaux d'investissement.

Il poursuit en expliquant qu'il serait opportun de faire l'inventaire des travaux à effectuer dans les logements et bâtiments communaux afin de faire une demande de subvention à ce titre auprès de la CAC.

La commission travaux sera convoquée prochainement pour visiter les lieux.

DEMANDES D'EMPLACEMENT DES FORAINS

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal des demandes d'emplacement des forains pour notre prochaine fête communale qui se déroulera du 9 au 11 juillet 2016.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à ces demandes.

COLIS DES AÎNÉS

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que la distribution des colis aux aînés aura lieu le samedi 19 décembre 2015 à partir de 14 heures.

Les équipes sont constituées ainsi :

ÉQUIPE 1 : Didier GILLERON et Thierry DEFONTAINE

ÉQUIPE 2 : Jean-Luc THÉRON et Hubert FAUQUEUX

ÉQUIPE 3 : Pascale PETIT et Frédéric DUBOIS,

ÉQUIPE 4 : Priscilla COLLET et Jean-Marc DELACOURT

ÉQUIPE 5 : Cathy LECLERCQ et Jean-Marc BÉZÉ

ÉQUIPE 6 : Bernard HUREZ et Guillaume BOHACZ

TOPART	1	BOCQUET Jean-Paul	2	DELEAU	2
DEGROISE	2	DENEL Emilie	1	THERON	2
MAZY	2	MICHELET	1	DEMAILLY	2
DAZIN	1	BOUTROUILLE Henri	2	GILLERON Th	1
BOUTROUILLE André	2	FREMERY	2	PARSY Jeanine	1
GUSTIN André	2	BONDUELLE	1		
		DUBOIS	1		
		MERCIER	1		

4		5		6	
BEZE JM	1	BOUTROUILLE Bernard	2	TRUY	2
CARDON	2	MAIRESSE	1	DELACOURT JM	2
DELSAUX	1	BOUFFLERS	2	BOURGEOIS Henri	2
MAGNIEZ	1	DEGAND	1	LECHEVIN	1
LABALETTE	1	FAUQUEUX	2	GHYS	2
		CHARLET Thérèse	1		

Monsieur le Maire précise, qu'à l'issue de la distribution, les membres du conseil municipal ayant participé à cette dernière, sont cordialement invités à son domicile pour partager le verre de l'amitié, et à partir de cette année, accompagnés de leur conjoint.

QUESTIONS DIVERSES

- 1/ Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une subvention au titre du FSCT 2015 (Fonds de soutien aux communes touchées par le redéploiement territorial des armées) de 12 500 euros a été accordée à la commune.
- 2/ Projet de transfert de deux chemins AFR en chemins communaux : Réception de Monsieur BOUTROUILLE. Ils ont décidé de réunir les membres de l'AFR en janvier pour prendre une décision.
- 3/ Gazette : Monsieur le Maire rappelle que ceux qui veulent mettre un article dans la gazette sont les bienvenus.
- 4/ Noël des employés : Carte cadeau de 30 euros.
- 5/ Lecture de la lettre de démission de Mr FRÉMEAUX.